



Compte-rendu du conseil d'établissement du 5 mars 2008

Ouverture de la séance à 15h15.

Avant d'aborder les sujets inscrits à l'ordre du jour, le conseil adopte à l'unanimité le compte rendu du dernier conseil d'établissement.

1. Calendrier de la fin de l'année scolaire 2007-2008

- Jours fériés : lundi 10 mars, jeudi 20 mars et vendredi 21 mars
- Vacances de printemps : du 19 avril au 4 mai
- Fin de l'année scolaire : vendredi 27 juin
- Conseils de classe :
 - du deuxième trimestre : du mardi 11 au mercredi 26 mars
 - du troisième trimestre :
 - classes de 1ère et terminale : fin mai
 - classes de 3b et 3C : 1ère semaine de juin
 - autres classes : à partir du 12 juin (*calendrier élaboré en fonction de la date de la commission d'appel et des convocations des professeurs*)
- Examens blancs :
 - épreuve orale de français : du 14 au 18 avril,
 - épreuve écrite de français : samedi 10 mai
 - second bac blanc : du 5 au 9 mai (épreuves écrites en série S, épreuves écrites et orales en série ES),
 - brevet blanc : du 12 au 15 mai.
- Baccalauréat français :
 - Epreuves anticipées :
 - TPE : samedi 5 avril au lycée Verdun,
 - épreuves écrites de français (séries S et ES) et enseignement scientifique (série ES) : 1ère semaine de juin
 - épreuve orale de français : 3ème et 4ème semaines de juin.
 - Epreuves terminales :
 - Epreuves pratiques (série S)
 - Epreuves écrites : 1^{ère} semaine de juin sauf philosophie (lundi 26 mai),
M. Marion précise que l'épreuve de philosophie précèdera de quelques jours les autres épreuves écrites et se déroulera le 26 mai.
 - Epreuves orales obligatoires et facultatives du 1^{er} groupe : 2^{ème} semaine de juin,
 - Epreuves orales du 2nd groupe : fin juin.

2. Structure de l'établissement pour la rentrée 2008

- Pas de modification de la structure de l'établissement pour 2008-2009.

Niveaux	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Nombre de divisions	5	6	6	6	6	6	6	6

Nombre total de divisions – préélémentaire et élémentaire : 47

Niveaux	6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}	2 ^{nde}	1 ^{ère}	Terminale
Nombre de divisions	6	6	5	5	4	4	4

Nombre Total de Divisions - secondaire : 34

Nombre total de divisions à la rentrée 2008 : 81

- Les représentants des parents d'élèves s'inquiètent du nombre important d'élèves par classe, notamment en maternelle et demandent s'il ne serait pas possible de fixer un effectif maximum par classe de 30.

Le proviseur explique qu'il est difficile de garantir cela en raison des arrivées tardives de certains élèves, absents lors de la rentrée, le lycée ayant alors contacté des familles sur liste d'attente.

D'autre part, Mme Darracq précise que le lycée Verdun fait l'objet de sollicitations de nombreuses familles.

- M. Lahoud demande pourquoi il y a 6 divisions de 5^{ème} et 5 divisions de 4^{ème} alors que cela ne correspond pas à un palier d'orientation.

M. le proviseur explique que comme le palier d'orientation se situe en fin de 6^{ème}, le nombre d'élèves en 5^{ème} est plus faible qu'en 6^{ème} mais que le nombre est maintenu pour alléger l'effectif des classes. En revanche, le nombre de classe est ajusté en 4^{ème}.

➤ Intervention du Président du Comité des Parents : cf. Annexe

- Lors de son intervention, M. Hamdar a présenté la proposition du comité des parents (acceptation de l'augmentation des écolages cette année en contrepartie de leur gel pendant deux ans). M. Duisit, rappelle que, ni le Proviseur, ni lui, ne se sont engagés à accepter une telle proposition étant donné que la décision revenait à la MLF, qui l'a finalement refusée.
- M. Groux précise que les deux problèmes dans des classes de 3^{ème} décrits dans l'intervention de M. Hamdar ont été résolus et que l'intervention des parents a accéléré le processus. Il fait observer que beaucoup de passages de l'intervention ne sont pas à leur place devant le conseil d'établissement soit parce que leur champ est trop large, soit au contraire parce qu'ils concernent des situations particulières. Il ajoute enfin qu'il a laissé parler le président en signe de bonne volonté alors que le règlement exige que les questions diverses soient déposées par écrit 48 heures avant la séance, mais qu'il conviendra désormais de respecter la règle.
- Suite à l'intervention de M. Hamdar, M. Lahoud fait remarquer que les enseignants sont salariés du lycée Verdun et non du comité des parents. Il rappelle que le comité des parents ne doit pas dépasser ces prérogatives, limitées en termes de pédagogie, et rappelle que M. Groux a déjà assisté aux cours de plusieurs enseignants. M. Lahoud souligne d'autre part que si, comme M. Hamdar le souhaite, les relations entre le comité des parents et les enseignants doivent être

bonnes, il est impératif que le comité cesse de remettre en cause, lors de chaque conseil d'établissement, les compétences et le travail des enseignants.

3. Adoption du projet d'établissement

- M. Groux présente la version condensée du nouveau projet d'établissement couvrant la période 2008-2011 (cf. annexe 2).

La version développée comprend 17 pages et précise pour chaque item des propositions. Elle a été remise pour étude aux délégués élèves et au comité des parents lors de la dernière séance du Conseil d'établissement en décembre.

- Mme Fardoun demande comment il serait possible d'alléger la charge financière des parents.

Elle fait remarquer que :

- depuis janvier 2008, l'ambassade de France, propriétaire du terrain sur lequel est situé Verdun 1, fait payer un loyer au lycée,

- la rémunération des professeurs résidents français est progressivement financée par le lycée.

Ces dépenses supplémentaires grèvent le budget du lycée et empêche certains projets d'être réalisés rapidement.

Elle demande si l'AEFE ne pourrait pas allouer une aide ou subvention pour faire face à ces dépenses supplémentaires.

M. Marion explique que, depuis janvier 2008, l'Etat français fait payer partout dans le monde un loyer aux lycées lorsqu'il est propriétaire des terrains. D'autre part, la politique budgétaire française vise à une réduction des dépenses. L'AEFE voit donc ses ressources limitées. Elle ne peut donc assurer dans les mêmes conditions le financement des lycées français et cherche à son tour à limiter ses dépenses.

Suite à une demande du lycée Verdun, l'AEFE a cependant, pour l'exercice 2007 alloué une subvention d'un montant de 40 000 euros dont nous attendons le versement.

Le lycée fera des demandes de subvention auprès de l'AEFE lorsque seront décidés de nouveaux travaux car la demande doit s'appuyer sur le devis

La discussion étant close, le projet est adopté à l'unanimité.

4. Point sur le parc informatique et perspectives d'évolution (M. Nahas)

Depuis 1995, le lycée Verdun s'est doté, assez rapidement, d'un parc informatique complexe.

Au départ, l'administration était équipée de 5 PC pour gérer les fichiers administratifs (traitement de texte, tableaux et impression) et une petite salle de 8 PC fonctionnait pour les activités périscolaires (équipée de jeux et du traitement de texte).

Au fur et à mesure et dans le souci d'introduire les nouvelles technologies à l'enseignement pédagogique, une première vraie salle informatique a vu le jour (16 PC) équipée de logiciels pédagogiques (Français et Mathématiques) et de la suite Microsoft Office (Word, Excel...).

Depuis, chaque année, le parc informatique se développe. Il comprend aujourd'hui **180 unités** et leurs périphériques.

Détail du parc informatique

→ **Verdun 1 : 103 ordinateurs**

◆ 2 salles informatiques équipées de 16 ordinateurs, une imprimante et un scanner (chacune).

- ◆ 1 salle informatique (multimédia) équipée de 13 PC et une imprimante
- ◆ 1 laboratoire EXAO équipé de 8 PC et une imprimante.
- ◆ 1 laboratoire mobile équipé de 7 ordinateurs portables et une imprimante + 1 ordinateur mobile avec TV.
- ◆ 7 classes équipées d'un ordinateur (4 PC et 3 portables) avec affichage sur TV (3 LCD 32'' plats et 4 analogiques 32'').
- ◆ Le CDI est équipé de 10 PC permettant aux enseignants ainsi qu'aux élèves d'effectuer les recherches, IDD, TPE, gestion de la bibliothèque (prêts de livres, etc.) avec 2 imprimantes et un scanner à disposition.
- ◆ Une station multimédia équipée d'un PC performant et d'une boîte pour transmettre des films vers un PC.
- ◆ A l'administration et à l'intendance, 17 PC et leurs périphériques ainsi que 4 serveurs,
- ◆ 3 ordinateurs en salle des professeurs.

→ **Verdun 2 : 29 ordinateurs**

- ◆ Une salle informatique équipée de 16 ordinateurs et deux imprimantes.
- ◆ La BCD équipée de 3 PC et d'une imprimante pour la bibliothèque (prêts de livres, recherches...).
- ◆ 4 ordinateurs à l'administration avec imprimante.
- ◆ La salle des enseignantes équipée de 6 PC, de 2 imprimantes et d'un scanner

→ **Verdun 3 : 48 ordinateurs**

- ◆ Une salle informatique équipée de 18 ordinateurs, une imprimante et un scanner.
- ◆ Une station multimédia équipée d'un PC performant et d'une boîte pour transmettre des films vers un PC.
- ◆ La BCD équipée d'un PC et d'une imprimante pour la bibliothèque (prêts de livres, recherches...), (bientôt 1 PC supplémentaire pour les élèves).
- ◆ Toutes les classes de CE2, CM1 et CM2 équipées d'un ordinateur chacune avec accès réseau et internet.
- ◆ La salle des enseignantes équipée d'un PC et d'une imprimante (bientôt 1 PC supplémentaire).
- ◆ 2 ordinateurs mis à disposition dans la salle de documentation pour les institutrices avec une imprimante et un scanner.
- ◆ 3 ordinateurs à l'administration avec imprimantes.
- ◆ 2 serveurs de données et d'accès à Internet pour V2 et V3.

M. Nahas présente également un schéma représentant l'architecture du réseau informatique du lycée. Ce schéma met en évidence la complexité d'un tel réseau devant intégrer de multiples équipements, dans différentes salles ainsi que différentes localisations, les trois sites de Verdun. Ce réseau doit notamment permettre le fonctionnement de l'ensemble tout en protégeant les données circulant ou stockées.

Pédagogiquement parlant...

- ◆ 5 salles informatiques équipées sont ouvertes aux élèves de Verdun 1 (3salles), Verdun 2 (1salle) et Verdun 3 (1 salle). Les salles de Verdun 1 sont notamment utilisées dans le cadre des IDD et des TPE.
- ◆ Les laboratoires EXAO et de langue permettent aux élèves d'effectuer des expérimentations sur l'ordinateur et d'en simuler les résultats.
- ◆ 7 classes sont équipées d'un ordinateur (fixe ou portable) à Verdun 1 et toutes les classes à Verdun 3 (récemment 13).
- ◆ Le CDI et les deux BCD sont gérés suivant un emploi du temps prédéfini pour les prêts et retours des livres et autres supports. Les élèves peuvent aussi demander à effectuer des recherches suivant

la disponibilité des ordinateurs.

◆ Deux stations multimédia (Verdun 1 et Verdun 2/3) sont équipées d'un PC performant et d'une boîte pour transmettre des films vers un PC : celle-ci permet au professeur et ses élèves ayant effectué une sortie pédagogique, de la filmer au moyen d'un caméscope et ensuite de la graver sur DVD et de la stocker en bibliothèque.

◆ Le développement des TICE (Technologies de l'information et de la communication pour l'éducation) correspond à une volonté forte d'éduquer les jeunes pour qu'ils fassent un usage citoyen et responsable de ces technologies, notamment dans le domaine Internet, à savoir :

- éviter les comportements de « zappeur » sur la toile, c'est-à-dire leur apprendre à cibler et à trier les sites en fonction de leurs besoins;
- avoir un regard critique sur l'information délivrée par ce réseau de communication (importance des sources d'information);
- les protéger des intentions malveillantes (pornographie, escroquerie, sites marchands plus ou moins déguisés);
- expliquer les méfaits du piratage, le respect de la propriété intellectuelle.

Ces notions, en plus des aspects techniques, sont notamment mises en avant dans le brevet informatique et internet (B2i).

Ceci pose le problème de la formation des enseignants.

Formation, suivi et maintenance

◆ Bien entendu, des formations sont prévues pour les enseignants tout au long de l'année scolaire (par discipline, par thème ou suivant des besoins spécifiques). Des stages sont aussi mis en place par la direction pour l'ensemble du personnel enseignant.

◆ Du point de vue technique, le parc informatique a toujours besoin de mise à jour (matériel et/ou logiciel et didacticiel).

◆ De plus, une maintenance accrue et périodique est nécessaire pour maintenir l'ensemble du parc opérationnel et des évolutions sont indispensables en terme de plate- forme, des systèmes et du réseau pour mieux gérer la compatibilité matériel/logiciel.

◆ Estimation du coût du parc informatique :

Coût du matériel informatique

Matériel informatique proprement dit	165 000 USD
Matériel réseau (Armoires spéciales, Switches, Hub, VOIP, Fibres optiques, installation, câblages...)	69 000 USD
UPS et alimentations	34 000 USD
TOTAL =	268 000 USD

Coût annuel de la maintenance et de l'entretien

Maintenance et réparation parc informatique (contrats)	18 500 USD/an
Maintenance et réparation onduleurs UPS (contrats)	6 000 USD/an
Logiciels et licences (Windows Fr, MS-Office, Sécurité-Antivirus, Logiciels administratifs, BCDI, Encyclopédies, Maths, Physiques-Chimie, Hist-géo, etc)	10 000 USD/an
Fournitures informatiques consommables :	7 500 USD/an
Abonnement pour accès à Internet (Groupe LFLV) (Cybéria + IDM)+ location fibre optique (Lease line Ogero) [14.000 USD] + matériels en location (Routeur Cisco, Pare Feu, Ligne Ogero entre V1/V2 et V3) + bande micro-onde en cas de panne [3600 USD] + site lfv actuel [300 USD]:	18 000 USD/an
TOTAL =	60.000 USD/an

Projets

◆ Mise en place d'une banque de données et d'informations actualisées et validées par le lycée accessible via Internet par les parents, les élèves et les professeurs.

◆ Création d'un nouveau site du lycée Verdun.

◆ Equiper progressivement chaque classe d'un ordinateur (achevé pour le cycle 3).

◆ Renouvellement constant de matériels. Achats de logiciels.

A titre d'exemple, il faudrait changer les ordinateurs de la salle des professeurs à Verdun 2, ajouter des PC en salle des professeurs à Verdun 3 et Verdun 1, un serveur pour Verdun 2, se procurer certains logiciels (avec licence) etc.

◆ Installation d'un réseau sans fil (+ internet).

◆ Usage de **tableau blanc interactif** (TBI) qui est un dispositif alliant les avantages d'un écran tactile et de la vidéo projection. Il serait donc possible d'effectuer à la main ou à l'aide d'un stylet (selon le modèle), tout ce qui est possible de réaliser à l'aide d'une souris, sur un format d'écran assez important (jusqu'à plus de 2m de diagonale).

Rayan Farhat demande comment il serait possible d'augmenter la vitesse de connexion à internet.

MM. Bazzi et Nahas expliquent que le principal problème est le coût, la disponibilité du « haut » débit étant toute relative au Liban.

Plusieurs solutions sont à l'étude, dont l'équipement progressif d'une connexion réseau « sans fil » (wireless).

5. Evolution du site internet du lycée et mise en ligne des résultats scolaires (M. Seloudre)

Le site internet du lycée fait l'objet d'une rénovation totale.

- La construction du nouveau site a été prise en charge par une entreprise spécialisée et le suivi à l'intérieur de l'établissement sera assuré par Wafaa Hamamé. Un poste spécifique est créé à cet effet.

La refonte du site a visé plusieurs objectifs :

- refléter et renforcer l'image du lycée,
- informer,
- moderniser la gestion,
- sécuriser l'accès.

Ce site s'adresse à différentes cibles : les parents d'élèves, les enseignants, les élèves, les parents souhaitant inscrire leurs enfants, les partenaires, ...

- Le site sera construit autour de grandes rubriques : page d'accueil (incluant notamment les informations récentes/urgentes), instances représentatives, enseignements, activités pédagogiques, informations pratiques, associations et clubs, photothèque, vie scolaire ainsi que la rubrique « Mon lycée » (dont l'accès restreint sera assuré par nom d'utilisateur et mot de passe personnels).
- Dans l'espace parents de cette rubrique, par exemple, il sera possible de prendre connaissance de différentes informations (date des conseils de classes, des devoirs surveillés, du calendrier scolaire, absences de leur enfant, cahier de textes de la classe, relevés de notes et bulletins trimestriels, évènements divers).
- Rayan Farhat demande si un groupe d'élèves du secondaire pourra participer à l'évolution du site internet.

M. Groux invite les élèves à participer activement et à faire des propositions quant à la mise à jour du site.

6. Questions diverses

- Résultats au test en langue française préalable à une inscription à l'USJ.

Résultats	Nombre	Pourcentage
A	75	78,12 %
B	19	19,79 %
C	2	2,08 %
Total	96	100 %

Près de 80 % des élèves de Verdun ont atteint le niveau A (niveau requis pour une inscription à l'USJ).

Il s'agit principalement d'élèves des classes de première, qui ont la possibilité de repasser le test en terminale en cas d'échec. Le résultat du test est valable 10 ans.

- M. Seloudre rappelle également l'information à l'orientation qui est faite auprès des élèves des différents niveaux (à partir de la 4^{ème}), séances d'information, distribution de documents synthétiques, aide à la constitution de dossiers, ...
- Propositions des représentants des élèves (intervention de Rayan Farhat) :
 - construction de vestiaires provisoires à la place de toilettes peu utilisées,

M. Bazzi a pris connaissance de ce projet et a commencé à prendre contact avec des entreprises afin de le chiffrer.

- Remplacement des projecteurs qui éclairent le terrain de football.

Un projecteur enlevé pour éclairer la cour arrière retrouvera son emplacement initial dès que possible.

- Mise à disposition d'une photocopieuse à l'intention des élèves (carte numérique)

M. Bazzi a déjà sollicité des entreprises pour évaluer le coût de ce projet. Il pourrait se concrétiser rapidement.

- Mise à disposition des élèves de cage de buts mobiles.

M. Groux fait remarquer que ce type d'installation, par nature instable, présente des dangers et ne peut être utilisée sans la présence d'adultes.

- Les représentants des parents d'élèves s'interrogent sur le caractère scolaire ou périscolaire des activités d'escalade.

M. Seloudre répond que le mur d'escalade est actuellement utilisé pour des activités périscolaires mais que l'escalade pourra être choisie par les élèves comme épreuve d'EPS au baccalauréat. Ceci nécessite que les personnels en charge de cette activité s'approprient ce nouvel équipement, les premiers cours d'escalade commencent, d'autres suivront au troisième trimestre.

- Les représentants du comité des parents remercient MM. Groux, Duisit et Bazzi de leur participation au comité financier.
- M. Lahoud fait part de sa proposition de mettre à disposition du personnel une salle fumeur.
M. Seloudre indique que cette proposition est à l'étude.

Avant de clôturer la séance, M. Groux indique que le prochain conseil d'établissement sera largement consacré aux projets de travaux.

Fin du conseil d'établissement à 17h30.

Le Secrétaire de la séance,

Romuald HAZERA.

Le Proviseur,



Gérard GROUX.

Annexe 1 :

Intervention de M. Mahmoud HAMDAR
Président du Comité des Parents
Du Lycée Verdun

Conseil d'établissement du 5 mars 2008

Nous avons le plaisir de rencontrer au sein de la mission laïque française, branche du lycée Verdun, le proviseur, proviseur adjoint les directrices et directeurs, les responsables, les professeurs et les grands penseurs et éducateurs leur partager leurs visions tout en prenant en considération le profit de nos enfants, élèves au lycée Verdun.

Nous affirmons à tous que le Liban était et reste l'ami de la France, de sa belle langue et de sa culture merveilleuse.

Et nous parlons au nom des parents de 2400 élèves qui ont choisi de continuer leurs études en langue française.

Chers dames et messieurs : nous ne nous sommes habitués que de parler franchement et fidèlement, en particulier avec ceux que nous leur partageons l'amour de la langue française et la défense de sa continuité universelle.

La langue française dans le monde entier et en particulier au Liban affronte le danger américain qui essaie de détruire toutes les cultures et les civilisations afin de rendre le dollar le maître dans tous les domaines sociaux.

Malgré la grave situation financière, économique et politique des libanais, la mission laïque française a pris une grave et injuste décision : le fait d'ajouter 7% sur la scolarité des années 2006 - 2007 sans prendre en considération l'état socio – financier des parents.

Ainsi le fait d'ajouter une certaine somme d'argent est devenu une politique que la mission applique chaque année.

Pour cela les délégués des parents se sont réunis plusieurs fois et ont révélé leur désaccord sur plusieurs points du budget. Et pour créer une bonne relation entre les délégués des parents et les responsables de la mission laïque française, nous avons accepté le fait d'ajouter les 6.5% à condition que durant les années scolaires 2008/2009 et 2009/2010 il n'y aura aucun ajout.

Au 1^{er} abord M. GROUX et l'agent comptable M. DUISIT ont accepté notre projet mais un peu plus tard, M. GROUX nous a informés que la direction de la mission laïque insiste sur les 6.5% sans prendre en considération nos remarques. Et nous, comme comité des parents, nous refusons cette augmentation pour cela nous n'avons pas signé le budget comme dans l'année précédente 2006/2007.

Afin d'améliorer le niveau des élèves du lycée Verdun nous insistons sur les points ci – dessous :

1. La réalisation des reconstitutions nécessaires dont nous avons présenté la liste à certains responsables français ainsi qu'à certaines entreprises françaises.
L'état français a présenté une aide d'un milliard euro à l'état libanais. Cette somme doit être payée à 1000 écoles libanaises qui enseignent le français afin d'améliorer le niveau de leurs élèves et d'être parmi les premières écoles du monde.
2. Le Ministère ou l'Ambassade de la France doit payer les 100 000 \$ que le lycée paie pour louer ses établissements et cela pour reconstruire les établissements, les cours et acheter les matériels pédagogiques nécessaires.
3. Chaque année, le lycée gagne en ouvrant les dossiers aux nouveaux élèves plus que 160 000 \$. Cette somme provient du fait que chaque nouvel élève doit ouvrir un dossier qui lui coûte 1000\$. Selon nous, les délégués des parents doivent participer au fait de dépenses de cet argent et mettre un projet pour terminer les reconstitutions nécessaires.
4. Nous demandons du gouvernement français d'envoyer des personnes expertes expatriées dans les domaines pédagogique et éducatif pour apprendre aux maîtres du lycée les nouvelles méthodes éducatives afin d'améliorer le niveau des élèves du lycée et d'enseigner ses élèves.
5. Avoir des coordinateurs spéciaux pour chaque matière pour surveiller le travail du maître dans sa classe, de même nous proposons au directeur de passer la plupart de son temps dans les classes pour surveiller et orienter les professeurs et faire les sanctions nécessaires. Et on a découvert 2 crises sur le niveau de l'enseignement dans 2 sections de la classe de 3^{ème} et peut être il y en a d'autres. Ce sont des critiques honnêtes pour le bien du lycée.
6. L'ajout d'une certaine somme d'argent supplémentaire qu'offre la SNA a causé un problème supplémentaire sur l'état financier des parents. Ainsi nous demandons aux professeurs de donner des leçons particulières aux élèves qui souffrent des difficultés dans certaines matières pour améliorer leur niveau et éviter les échecs dans le lycée Verdun.
7. Nous insistons sur nos recommandations surtout le fait de construire un préau à l'entrée du lycée pour protéger les élèves de la pluie et du soleil. « La surface du préau doit être égale à la somme des surfaces de toutes les classes réunies ».

De même nous insistons sur le fait de nettoyer les toilettes et les rendre plus propres et de mettre des climatiseurs et des chauffages dans toutes les classes.

Mesdames et messieurs, les recommandations des parents sont la base de chaque réunion et de chaque mouvement du lycée Verdun pour cela nous demandons aux responsables de les réaliser pour le bien de nos enfants chéris.

Nous voudrions rester amis. Pour cela nous attirons votre attention sur le danger qui s'aggrave jour après jour et nous souhaitons que le lycée prenne en considération les événements ci – dessus et commence à faire les reconstitutions nécessaires.

Au nom du comité des parents, et de 2400 parents je remercie tous les employés du lycée Verdun : directeurs, enseignants et tous les fonctionnaires dans ce lycée. Et je vous souhaite bonne fête (fête des professeurs) et je vous remercie mille mercis à tous ceux qui aiment le lycée Verdun.

VIVE le LYCÉE VERDUN. VIVE le LIBAN

Mahmoud HAMDAR
Président du Comité des Parents du Lycée Verdun.

Projet d'établissement

Etat des lieux

Le projet d'établissement 2004-2008 venant à terme, il a donné lieu à une évaluation collective en juin 2007 dont les conclusions ont servi de base au travail des groupes qui se sont réunis au premier trimestre de l'année scolaire 2007-2008, encadrés par le Conseil pédagogique de l'établissement.

Introduction : Garder le cap de l'excellence est notre objectif scolaire global et permanent. La foi dans les potentialités de chacun et dans l'éducabilité de tous nous oblige à conduire chaque élève aussi loin que possible sur le chemin de la réussite, sans élitisme, c'est-à-dire sans sélection, ni abandon ni exclusion.

Cette ambition suppose les conditions suivantes que nous nous engageons par ce projet à remplir :

- Sur le plan matériel :
 - organiser le temps et l'espace en fonction des rythmes biologiques, des intérêts et des besoins de chaque âge
 - se doter d'équipements adaptés aux technologies nouvelles.
- Sur le plan pédagogique :
 - développer une bonne maîtrise individuelle et collective par les enseignants des savoirs à faire construire et des méthodes pour y parvenir, par la concertation et la formation.
 - pratiquer une évaluation dynamique pour bien connaître ses élèves et comprendre ce qu'ils comprennent, identifier les sources de difficultés et utiliser l'erreur comme levier de l'apprentissage.
 - adopter des attitudes favorables : valoriser sans démagogie, être juste, favoriser l'autonomie, développer le sens de la responsabilité de chacun envers soi-même, les camarades, la famille, l'établissement, le pays et la planète ...
 - mettre en oeuvre des actions élaborées avec les élèves, sous forme de projets, en fonction des priorités et des instructions officielles.

Premier axe : maintenir et renforcer les performances scolaires

- 1) Assurer la maîtrise du français, langue de scolarisation
- 2) Favoriser une pratique dynamique des trois langues vivantes
- 3) Améliorer les taux d'accès au brevet et au baccalauréat par la différenciation pédagogique à tous les niveaux.
- 4) Mettre en oeuvre des activités scolaires, culturelles, linguistiques et sportives nombreuses et variées

Deuxième axe : cultiver l'identité de l'établissement

- 1) Corriger nos points faibles : amélioration des locaux, (sport / spectacles / restauration), association plus étroite des parents à la vie pédagogique
- 2) Développer des points forts : EEDD / escalade/ musique et spectacle
- 3) Conduire une politique concertée de communication
- 4) Faire vivre aux élèves une laïcité et une citoyenneté actives